



Recrutement des détachés à la Mission laïque française

Bilan-étape

CCP du 16 mai 2019

Rentrée scolaire 2019

Présents

Mission Laïque Française : M Deberre, M. Bur, M. Esnault, Mme Collado, Mme Itchah, Mme Charcosset

SNUipp-FSU: Christine Bernigaud, Bruno Ribard

SNES-FSU: Sébastien Ville, Patrick Soldat

SE-UNSA: Djamel Souiah, Patrice Menoud

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de la CCP du 27 février 2019

Aucune remarque des OS, CR approuvé

2. Bilan d'étape du recrutement 2019/2020 dans les réseaux « écoles d'entreprise, Mlf et OSUI »

Toutes les demandes de détachement ont été envoyées avant le 31 mars sauf pour les postes qui ont été publiés tardivement mais le MEN en a été informé.

3. Point sur les demandes de révision de compte-rendu d'entretien de carrière :

Nous examinons seulement deux recours (2nd degré) présentés en commission. Le SNES-HDF apprécie donc que les chefs d'établissement aient bien compris qu'il s'agissait d'évaluer l'ensemble de la carrière et non de régler d'éventuels griefs.

Les évaluations des deux collègues ont été revues à la hausse suite aux remarques des représentants du SNES-HDF et du SNUipp-FSU. Même si les collègues concernés n'étaient pas du premier degré, il est important que ces modifications de PPCR suite à un recours fassent sens pour tous à l'avenir.

La FSU a tenu à rappeler que les RDV de carrière sont l'occasion d'évaluer l'ensemble de la carrière d'un personnel et non pas les années passées dans l'établissement dans lequel il est actuellement affecté.

Questions diverses :

1- Détachements

a- Quelle est la situation des premiers détachements et des renouvellements de détachement : pour chacun des deux degrés, nombre de demandes, nombre de refus de premier détachement, et pour le 1er degré nombre de refus de renouvellement de détachement ?

Bilan du recrutement :

Bilan des détachements :

97 postes à pourvoir 1er et second degré

91 déjà pourvus et 6 non-pourvus

Sur les 91 postes pourvus, 56 sont au 1er degré et 35 au second.

Pour le premier degré, sur les 56 postes :

30 détachements ont été accordés

17 sont en attente de réponse

9 ont été refusés

Bilan des renouvellements de détachement :

283 personnels 1er et 2nd degré étaient en renouvellement.

88 ont réintégré.

Pour le 1er degré :

158 demandes de renouvellement dont 5 sont encore en attente et 12 ont été refusées.

Quel type de réponse pour les personnels en cours de 2ème contrat ou plus ?

Une seule personne se trouvait dans cette situation. La DGRH du MENJ a accepté au vu des circonstances particulières.

b- Les refus de renouvellement de détachement dans le 1er degré, au mépris des situations humaines et familiales des personnels, sont particulièrement inacceptables, et déstabilisent les établissements. Que met en œuvre la MLF pour obtenir du Ministère de l'Éducation nationale une révision de sa décision en cas de refus ? Est-elle intervenue globalement auprès de la DGRH du MENJ et/ou auprès des IA-DASEN pour les situations individuelles ? Le processus de recrutement respectera-t-il les délais de recours ?

M. Deberre a été reçu par M. Geffray et son adjoint. A cette occasion, il a été vérifié que tous les refus de détachement avaient fait l'objet d'un recours gracieux. La DGRH a pris l'engagement que tous les dossiers de refus soient ré-examinés.

D'après M. Deberre, la DGRH s'est engagée à ce que le nombre de refus définitifs ne soit pas supérieur à celui de l'an passé. Engagement assez surprenant quand le nombre de refus de l'an passé n'est pas clairement défini.

M. Deberre explique que la MLF n'est pas intervenue auprès des IA-DASEN contrairement à l'an passé pour laisser l'administration centrale se charger de ce dossier. Conformément à la procédure pour les demandes de détachement.

2- Procédure de recrutement : Quel bilan la MLF fait-elle de l'utilisation du nouveau barème de présélection aux entretiens mis en place pour cette campagne, et notamment sur la procédure visant à demander un avis préalable à l'IA-DASEN ? (avis qui n'a pas toujours été maintenu lors de la demande effective de détachement)

Sur la question des avis préalables demandés lors de la constitution des dossiers de candidatures, M. Bur précise que :

37 avis favorables avaient été émis. A ce jour, sur ces 37 dossiers, 27 détachements ont été accordés, 8 sont en attente et 2 ont été refusés (Essonne et Seine Saint Denis).

M. Bur ajoute que 52 dossiers n'incluaient pas l'avis préalable du DASEN. Sur ces 52, 30 détachements ont été accordés, 16 sont encore en attente de réponse et 6 ont été refusés.

Ce processus est donc satisfaisant pour la MLF. Cette façon de faire (demander un avis préalable) permet aussi aux collègues de se situer parce que l'avis pour le détachement est parfois long à arriver.

3- Liban, lycée franco-libanais Verdun : D'après un article de "L'Orient le jour", de nombreuses familles du Lycée franco-libanais de Verdun ont reçu un courrier les informant que leurs enfants ne seraient pas réinscrits pour l'année scolaire 2019-2020 en raison de leur rôle dans le conflit lié à l'application de la loi 46. La MLF confirme-t-elle l'envoi de courrier ? Si oui, comment justifie-t-elle cette décision en contradiction avec les valeurs défendues par la MLF ?

M. Deberre confirme l'envoi de ces courriers. Il explique que ce n'est pas une question de valeurs mais de respect des règles.

Les familles en question au Lycée Verdun ne veulent pas signer le règlement intérieur ni le règlement financier, elles demandent à siéger dans les instances de l'établissement et ne veulent pas payer les droits de scolarité.

M. Deberre ajoute que la MLF gère ce contentieux depuis 2 ans et que si ces familles ne sont pas satisfaites, elles peuvent inscrire leurs enfants dans un autre établissement. Depuis deux ans, la MLF gère avec ce contentieux. Ces familles étaient une quarantaine au départ mais leur nombre diminue.

Question sur les RIS sur le temps scolaire : La FSU demande si la MLF a pris une décision sur l'organisation des réunions d'information syndicale sur le temps scolaire dans ses établissements. M. Bur demande d'attendre la prochaine CCP pour prendre une décision. Ce point sera mis à l'ordre du jour.

Bilan d'étape du recrutement 2019/2020 dans les réseaux "Écoles d'entreprises, MLF et OSUI"

5 postes ont été attribués dans le **réseau EPR MLF** pour le 1er degré, les 5 personnes recrutées ont obtenu leur détachement.

Pour le **réseau MLF OSUI**, 7 postes ont été attribués, 3 demandes de détachement sont encore en attente.

Les postes de Dakhla sont supprimés.

Pour Casablanca, sur le site de Bouskoura Mers Sultan, il n'y a plus de candidats et les postes ne sont pas pourvus.

Pour Laayoune au Maroc, sur les 3 postes disponibles, 2 seront pourvus par des PDL et 1 poste n'est pas pourvu.

Pour **le réseau des écoles d'entreprises**, 12 postes ont été attribués, 4 demandes de détachement sont encore en attente et 2 demandes ont été refusées (un recours a été effectué).

Postes parus après la CCP du 27 février 2019

Plusieurs postes sont parus tardivement :

En Finlande, suite au départ des collègues en poste, 2 postes ont été pourvus.

Au Maroc, sur le site de Bouskoura, 3 postes ont été pourvus. 2 collègues sont en attente de réponse à leur détachement.

Au Maroc, à Rabat, deux postes de direction ont été pourvus suite à la séparation de la direction en deux, l'une élémentaire et l'autre maternelle.

Un certain nombre de candidats postulent, sont recrutés puis se désengagent. Ce qui complique le recrutement.